

FF

FRANCE. — XVI^E SIÈCLE

COSTUMES MILITAIRES; RÉGNES DE LOUIS XII
ET DE FRANÇOIS I^{er}; 1507-1520.
LA GRANDE ET LA PETITE GARDE DU CORPS DU ROI.
LES *ESTRADIOTS*. — L'ARTILLERIE.

1 2 3
4 5 6 7 8

RÈGNE DE LOUIS XII.

Groupe n^o 2.
Canonniers.

N^o 6.
Estradiot.

RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er}.

Groupes n^{os} 1 et 3.
Canonniers et Suisse gardien de pièce.

N^o 5.
Crénequinier de la garde du roi.

N^o 4.
Gentilhomme à bec de corbin.

N^o 7.
Archer de la petite garde du corps.

N^o 8. Archer écossais de la grand'garde du corps.

LA GRANDE ET LA PETITE GARDE DU CORPS DU ROI.

Crénequiniers. — Cavaliers se servant de l'arbalète. Charles VII avait dans sa grand'garde un corps de crénequiniers (voir la planche la Guérite, Moyen-Age) qui fut licencié avec la plus grande partie de cette garde,

après l'expulsion des Anglais. Reconstitué par Charles VIII au moment de l'expédition d'Italie, ce corps fut de nouveau supprimé par Louis XII, puis rétabli par François I^{er}, au commencement de son règne.

Les deux cents crénequiniens à cheval de ce prince se distinguèrent particulièrement à la bataille de Marignan (1515); depuis il n'en est plus question dans les historiens. L'usage de l'arbalète ayant été abandonné par les troupes françaises, à l'exception de quelques fantassins gascons, on jugea sans doute inutile de conserver un corps qui se servait spécialement de cette arme surannée.

Gentilshommes à bec de corbin. — On nommait ainsi les gentilshommes de la grand'garde chargés de veiller sur la personne du roi, concurremment avec les vingt-quatre archers écossais du corps. Si le roi sortait à pied, ils marchaient auprès de lui, armés d'une sorte de courte hallebarde au fer transversal en forme de bec de faucon ou de corbin; ce qui leur fit donner le nom de *gentilshommes au bec de corbin*. Le roi étant à cheval, ils le suivaient de même, en équipage d'hommes d'armes.

Lorsque Louis XI institua cette compagnie, en 1474, il la composa de cent gentilshommes ayant chacun un homme d'armes et deux archers. Quelques années après, ce prince réunit les hommes d'armes aux gentilshommes, ce qui donna un effectif de deux cents hommes à la compagnie, et il prit les archers pour en faire la petite garde de son corps (voir les *archers de la grande et petite garde du corps*).

Sous François I^{er}, le corps des deux cents gentilshommes était organisé d'une manière très brillante. On n'y recevait que des hommes expérimentés ayant servi dans les bandes comme *porteurs d'enseignes* ou guidons. Quand ces deux compagnies se trouvaient en armes, chaque gentilhomme était suivi de sept ou huit coustiliers, pages ou surnuméraires, de sorte qu'elles formaient un ensemble de quatorze ou quinze cents *chevaux combattants*.

Archers de la grand'garde du corps. — Les vingt-cinq archers écossais du corps portaient des lances; leurs sayons étaient de drap blanc orné d'orfèvrerie; ils avaient des chausses blanches et des toques chargées de plumails blancs. Leur capitaine, Stuart d'Aubigny, marchait à leur tête, *accoustré* d'un sayon de drap blanc orné devant et derrière d'une salamandre surmontée d'une grosse couronne d'argent doré.

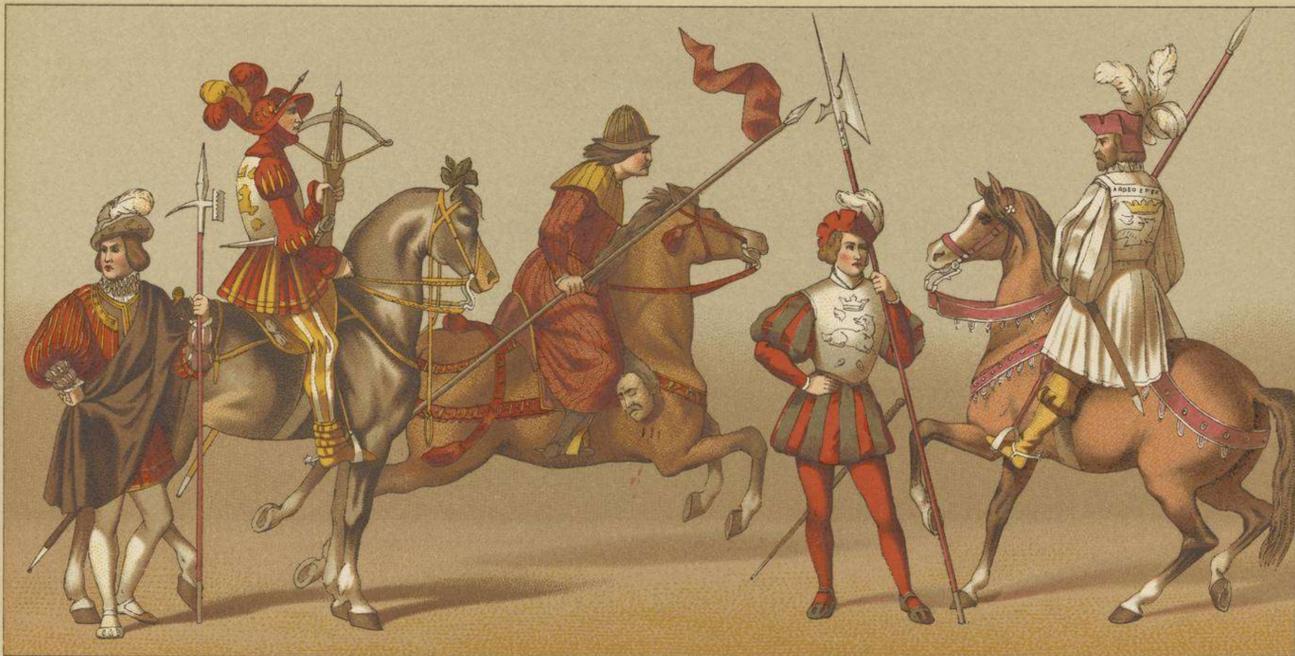
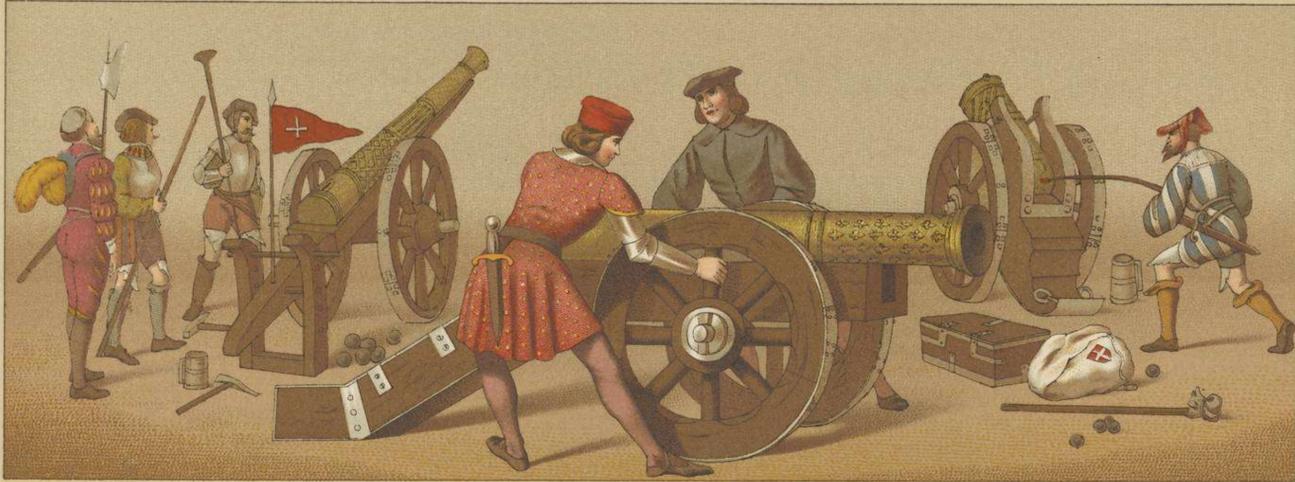
Archers de la petite garde du corps. — François I^{er}, n'étant encore que duc d'Angoulême, avait une garde personnelle de trente archers français. Trois mois après son avènement, il réunit à cette troupe trente autres archers tirés des deux compagnies françaises des archers de la garde, dont l'institution remontait au règne de Louis XI; ces soixante archers formèrent la troisième compagnie de ce corps.

Les archers français portaient le hoqueton blanc, comme les archers écossais; mais le reste de leur costume était rouge et bleu.

LES ESTRADIOTS.

A l'origine, « les Estradiots », dit Commines, « étaient tous Grecs venus des places que les Vénitiens ont en Morée et devers Duras (Durazzo), vestus à pied et à cheval comme des Turcs, sauf la teste où ils portent ceste toile qu'on appelle toliban (turban) ».

Dans l'armée qu'il conduisit contre Gênes en 1507, Louis XII avait deux mille de ces Estradiots ou Albanais.



FRANCE XVI^E SIECLE

FRANCE XVITH CENTY

FRANKREICH XVI^{TES} JAHR

FF

IMP FIRMIN DIDOT et C^{IE} PARIS

Gaulard lith.

Leur costume, tout de laine, se composait d'une casaque rembourrée et piquée couverte d'une longue robe, de chausses à la façon orientale, de bottines et d'un chapeau dit à l'albanaise.

Ils n'avaient d'autres armes que la *zagaie*, lance courte ferrée des deux bouts, parée d'une banderole, et un *yatagan* appelé *cimeterre* par Commynes. Rompus à la fatigue et montés sur des chevaux turcs, les Estradiots étaient d'excellents éclaireurs et formaient la meilleure partie de la cavalerie légère de l'époque.

L'ARTILLERIE ET LES CANONNIERS.

Jusque dans les dernières années du quinzième siècle, on ne se servit guère de l'artillerie que pour battre en brèche les murailles des places; les bouches à feu ne pouvaient alors être transportées qu'avec des bœufs, exigeaient un temps énorme pour être mises en batterie, et tiraient avec une telle lenteur, dit Sarti, que l'ennemi avait le temps, entre deux coups successifs, de réparer les dommages causés par le premier dans ses murailles. C'est d'abord sous l'impulsion de Louis XI que furent accomplis les plus notables progrès de l'artillerie; son successeur devait les mettre à profit.

Lors de l'expédition d'Italie, Charles VIII eut, le premier, un train d'artillerie plus mobile et mieux organisé qui contribua beaucoup à la rapidité des premiers succès. D'après Paolo Giovo, cette artillerie attelée de chevaux se composait de cent quarante bouches à feu en bronze montées sur affûts et sur roues, contrairement aux pièces primitives qui n'étaient montées que sur chevalets. A ce matériel étaient attachés des *bastardeurs* (du nom d'une pièce de canon appelée *batarde*), canonniers de profession, plutôt ingénieurs que soldats, des *aydes-canonniers*, des *boute-feux*, des chargeurs, des charretiers, puis des hommes de professions spéciales tels que des pionniers (chargés des terrassements nécessaires à la mise en batterie), des maçons, des maréchaux, des serruriers, et enfin les gens de pied chargés de la garde des pièces, généralement choisis parmi les Suisses.

En 1499, à la vue de l'artillerie que Louis XII leur envoyait, les Suisses, enthousiasmés, s'écrièrent qu'avec des pièces et des affûts de cette perfection, on devait pouvoir tirer trente coups par jour. Quelques années après, le matériel, hors ligne pour l'époque, consistait en soixante grosses pièces dont *vingt canons renforcés* et douze *doubles* auxquels on donna les noms des douze Pairs de France, plus cinq cents *arquebuses à crochets*, grosses arquebuses fixées sur un chevalet; toutes ces pièces *bien attelées de chevaux* étaient fournies de poudre et de boulets pour *demy-an*. Ce que l'on devait appeler plus tard « le corps royal d'artillerie » avait alors un personnel de cent quarante canonniers *tant ordinaires qu'extraordinaires*, et deux mille cinq cents pionniers français, *les meilleurs qui fussent en toute la Bretagne*. (Mémoire de Fleuranges.)

Comme ses prédécesseurs, François I^{er} avait une artillerie formidable pour le temps. A la bataille de Marignan (1515), elle était composée de soixante-quatorze grosses pièces, nombre alors considéré comme prodigieux. A Pavie (1525), les canons français firent un si grand ravage dans l'infanterie impériale, qu'ils eussent décidé de la victoire en faveur de François I^{er} si ce roi eût écouté les conseils du grand-maître de l'artillerie, Galiot de Genouillac.

Sous François I^{er}, les divers calibres étaient désignés sous le nom de *canons*, *doubles canons*, *basilics*, *bastardes*, *serpentes*, *coulevrines*, *faucons*, *passevoulants*, *spiroles*, etc. Pour servir cette artillerie il y avait des canonniers *ordinaires* et *extraordinaires*, des pionniers dépendant du grand-maître et entretenus seulement en temps de guerre. La garde de l'attirail était confiée, en campagne, à des bandes d'infanterie désignées spécialement pour ce

service et toujours les mêmes pour la durée d'une expédition. C'était habituellement des bandes suisses, selon un usage remontant au règne de Charles VIII.

Les groupes n^{os} 1 et 3 sont reproduits d'après les gravures sur bois de l'histoire de Theverdannck, 1517, Nuremberg, et celles du Weiskunig, récits des gestes de l'empereur Maximilien, publiés en 1775 d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne.

Le groupe n^o 2 est tiré des miniatures des Deux heureux voyages de Gènes et de Venise, par Jehan Marot; Bibliothèque nationale.

Les n^{os} 4 et 7, qui figurent dans les Monuments de la monarchie française de Montfaucon, ont été tirés de miniatures de l'époque.

Le n^o 5 est reproduit d'après une gravure sur bois du temps.

Le n^o 6 fait partie des miniatures de la Mer des Histoires, manuscrit datant de 1509.

Le n^o 8 provient des bas-reliefs de l'hôtel de Bourgtheroulde, à Rouen, représentant le camp du drap d'or (1520).

Voir, pour le texte : MM. Marbot et de Noirmont, Costumes militaires français, 1850; — Général Susane, Histoire de l'artillerie française, 1874.

